

# Mention BOIS

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA FILIÈRE FORÊT-BOIS EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

DOSSIER THÉMATIQUE

## FILIÈRE FORÊT-BOIS : LE RÔLE DES COLLECTIVITÉS

**CE TAS DE BOIS, AURA BIENTÔT UN TAS D'UTILITÉ**

Entreposé en attendant  
Ses usages : les scieries,  
osérenes et chaufferies,  
Ce tas de bois aura bientôt  
une deuxième vie chez vous.

**Le Saviez-Vous ?** 1M<sup>2</sup> DE BOIS correspond à 1 TONNE DE CO<sub>2</sub> stockée, soit 1 aller-retour Paris/New-York

**Le Saviez-Vous ?** La filière bois compte aujourd'hui 440 000 EMPLOIS. C'est plus que la filière automobile.

Productions : **PRODUCTION D'ÉNERGIE**, **PLAQUES À PAPER**, **JOUEAUX**, **PANNEAUX**, **CAISETTES**, **CHARPENTES**, **FENÊTRES**, **TONNEAUX**, **PLACAGES & CONTRE-PLAQUES**

ont.fr

JUIN 2026

#45

# Mention BOIS

ÉDITO ■■■■■

03 ■ 04

ACTUALITÉS

Retrouvez l'actualité de la filière bois

04

LES PUBLICATIONS de la filière bois

05 ■ 08

DOSSIER THÉMATIQUE

**Filière forêt-bois : le rôle des collectivités**

Gestion forestière, aménagement du territoire, sensibilisation du grand public, développement de l'économie locale... Les élus ont un rôle fondamental pour assurer le développement de toute la filière bois

09

ILS AGISSENT POUR LA FILIÈRE

> **VAD et FIBOIS AURA : un partenariat structurant la région**  
> **La boisicyclerie à Faverges**

10

PORTRAIT

**Marinette Feuillede**

Déléguée générale de Fibois AuRA

11

AGENDA & CHIFFRES CLÉS

12

ARCHITECTURE

**Prix Régional de la Construction Bois 2026**

Votez pour votre coup de cœur !

## « Les acteurs de la forêt et du bois traversent une période d'incertitudes qui impactent l'économie de la filière »

A la suite des élections municipales de mars dernier et les constitutions des exécutifs des EPCI, les acteurs de la filière, avec en premier lieu les Communes forestières dont c'est le rôle, ont à acculturer, former... les nouveaux élus aux questions forestières. Des formations sont organisées dès ce mois de juin, et nous avons voulu, en coopération avec l'association des Communes forestières, membre de l'interprofession, présenter les nombreuses responsabilités des communes sur la forêt : production de bois pour celles qui sont propriétaires de forêt, aménagement et protection des citoyens, développement de la demande de bois en construisant en bois ou en se chauffant au bois, mais aussi médiation pour acculturer les citoyens et faciliter le dialogue avec les entrepreneurs de travaux forestiers.

A ce propos, le festival Nuits des Forêts et les opérations Vis ma vie de bûcheron se préparent pour cet été, consultez les sites internet pour découvrir les manifestations qui ont lieu près de chez vous et n'hésitez pas à faire la promotion de ces événements pédagogiques autour des enjeux de la gestion forestière...

Comme toute la société française, les acteurs de la forêt et du bois traversent une période d'incertitudes qui impactent l'économie de la filière : le prix de l'énergie, le changement climatique et les difficultés d'approvisionnement de la première transformation, la création de nouveaux débouchés comme TeboLVL et la disparition d'autres comme la probable fermeture de Fibre Excellence bousculent les flux de matières et la répartition des coûts et des marges. L'interprofession suit ces fluctuations au plus près pour accompagner les acteurs économiques et se faire l'écho de la situation auprès des collectivités et des services de l'Etat.

Pour mieux faire connaître le poids de la filière forêt-bois régionale, l'équipe de Fibois s'est attelée depuis quelques semaines à compiler les chiffres clés, vous pourrez en découvrir le résultat à travers la publication « Observabois Auvergne-Rhône-Alpes » à télécharger sur notre site internet.

Au terme de deux mandats, je tiens à remercier chaleureusement les membres du Conseil d'administration et du Bureau pour leur engagement à mes côtés au cours de ces quatre dernières années. Je souhaite également saluer le travail de l'équipe salariée, basée à Lyon et à Lempdes, et adresser une reconnaissance particulière à Marinette Feuillede, qui a dirigé la structure plus de 12 ans avec engagement et professionnalisme, et à qui nous rendons hommage à l'aube de son départ à la retraite. Aussi, je souhaite la bienvenue à Anthony Collet, son successeur, qui nous apportera un regard neuf sur la filière et l'interprofession régionale.

*Michel Cochet, Président de Fibois AuRA*



Soutenu par :



Mention Bois – c/o Fibois Auvergne-Rhône-Alpes / Siège social : Agrapole – 23 rue Jean Baldassini 69364 Lyon Cedex 07 / Tél. 04 78 37 09 66 / Site Clermont-Ferrand – Maison de La Forêt et du Bois d'Auvergne : 10 allée des Eaux et Forêts 63370 Lempdes / Tél. 04 73 98 71 10 • Directeur de publication : Michel Cochet • Rédactrice en chef : Marinette Feuillede •

Coordination - conception graphique : Maribel ColLomb • Ont participé à ce numéro : Marinette Feuillede / Stéphanie François / Jean-Pierre Mathé / Bénédicte Muller / Elsa Baron / Anaïs Laffont / Laure Souvignet / Juliette Pasquier / Nicolas Da Silva / Guillaume David • Impression : Imprimerie IDMM (69), certifiée PEFC • Numéro tiré à 10 000 exemplaires. Revue trimestrielle – N°ISSN 2493-6863 • Textes, photos et illustrations : toute utilisation nécessite une autorisation préalable de Fibois Auvergne-Rhône-Alpes • Retrouvez Mention bois sur [www.fibois-aura.org](http://www.fibois-aura.org).



Un geste vert  
pour Mention Bois ?

OPTEZ POUR  
LE FORMAT  
NUMÉRIQUE !

envoyez votre demande à :  
[contact@fibois-aura.org](mailto:contact@fibois-aura.org)



## ➤ JOP 2030 : un marché de 3,4 milliards d'euros

Les jeux olympiques et paralympiques d'hiver 2030 programmés dans les Alpes françaises peuvent représenter un marché significatif pour les acteurs économiques du bois. Le consortium France Bois 2030 est là pour le faire savoir ; en parallèle, Solideo (en charge des ouvrages pérennes) et COJOP (pour les ouvrages éphémères) mettent en ligne l'ensemble des marchés publiés, ce qui permet aux entreprises de se positionner, que ce soit pour la construction de nouveaux ouvrages, pour la réhabilitation, les équipements et aménagements ou les ouvrages de mobilité.

> Pour plus d'informations, rendez-vous sur [francebois2030.org](http://francebois2030.org) et [marches2030.org](http://marches2030.org)

## ➤ Formation de Concepteur Construction Bois Bas Carbone : des stagiaires très satisfaits

Le bilan de la formation de Concepteur Construction Bois Bas Carbone confirme un niveau de satisfaction élevé sur 7 promotions : les notes moyennes, toutes régions confondues, atteignent **9,04/10** en global. Parmi les points forts, la qualité et la disponibilité des formateurs sont très appréciées des stagiaires, tout comme l'alternance entre apports théoriques et visites de terrain. Quelques points d'amélioration sont relevés comme le développement d'études de cas intégratives couvrant l'ensemble du parcours. Prochaine session en Auvergne-Rhône-Alpes du **24 septembre au 26 mars** (5 modules de 3 jours).

> Infos et inscription : [contact.clermont@fibois-aura.org](mailto:contact.clermont@fibois-aura.org)



## ➤ Appel à projets bois français et design 2026

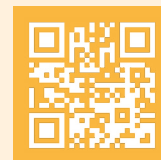
L'Appel à Projets Bois français & Design 2026 a pour vocation de mettre en valeur les essences françaises et les savoir-faire de nos entreprises régionales, en illustrant la valeur ajoutée que le design apporte à la filière bois. Pour cette 5<sup>ème</sup> édition, près de **70 candidatures** ont été reçues de toute la France. Parmi les 11 projets issus de notre région, 3 ont été retenus pour figurer dans l'ouvrage officiel de l'appel à projets et 2 d'entre eux seront également exposés lors de la Paris Design Week. Vous les découvrirez dans le **prochain numéro de Mention Bois** !



## ➤ Lancement du concours d'idées RH à destination des entreprises de la filière

Pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive, Fibois AuRA organise avec l'appui du réseau d'interprofessions territoriales côté Rhône-Alpes son concours d'idées RH. L'objectif ? Mettre en lumière les entreprises qui mobilisent des leviers pour recruter, former et fidéliser leurs collaborateurs et qui contribuent ainsi à l'attractivité des métiers de la filière. Les **5 lauréats** se verront offrir la réalisation d'une vidéo pour valoriser leur action RH. Vous connaissez des entreprises qui mènent des actions concrètes ? N'hésitez pas à leur en parler.

> Clôture des candidatures le 12 septembre 2026. Pour plus d'informations, rendez-vous sur notre site [Fibois Aura](http://Fibois Aura), rubrique Actualités.



> Visionner les vidéos des lauréats 2025

## ➤ Filière bois et tensions de recrutement

Les derniers chiffres sur les besoins de main d'oeuvre publiés par France Travail en avril 2026 apportent un éclairage sur l'emploi et les difficultés à recruter dans les métiers du bois. Auvergne-Rhône-Alpes figure comme la 1<sup>ère</sup> région française en termes de projets de recrutement dans les métiers du bois avec plus de **4500 projets** de recrutement sur les 5 métiers identifiés par France Travail concernant majoritairement une activité de la filière forêt-bois. La région présente cependant le plus fort taux de difficulté à recruter (70%). Les métiers de la menuiserie et de la charpente offrent le plus de volume de projets d'embauche mais près de 80% des entreprises ont des difficultés à recruter sur ces métiers.



> Rendez-vous sur [metiers-foret-bois.org](http://metiers-foret-bois.org), rubrique emploi pour retrouver les offres d'emploi.

# les publications

## DE LA FILIÈRE BOIS



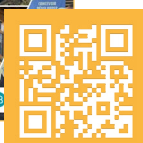
### Première édition de l'Observabois

Ce mémento rassemble les chiffres clés de la filière forêt-bois régionale. Il présente les données essentielles sur la ressource forestière, la récolte, la transformation, le bois énergie, le bois construction, ainsi que sur l'emploi, la formation et la situation économique du secteur, offrant ainsi une vision complète de la filière.



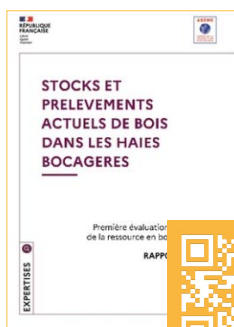
### Rapport d'activités 2025 de Fibois AURA

Quels ont été les temps forts de l'année écoulée ? Découvrez nos missions et l'impact de nos projets en un coup d'œil grâce à l'infographie de notre Rapport d'activité 2025. Une synthèse visuelle pour décrypter les chiffres clés et les avancées de Fibois AuRA.



### Guide réemploi des bois en structure

L'encadrement réglementaire du réemploi du bois en structure et en enveloppe est en cours de création et d'évolution. Dans ce contexte, ce guide vise à sécuriser les interventions et à clarifier les responsabilités et exigences à chaque étape. Il s'adresse aux maîtrises d'ouvrage, d'œuvre et aux entreprises de travaux.



### Stocks et prélèvements actuels de bois dans les haies bocagères agricoles

Les chaufferies biomasse doivent désormais diversifier leur plan d'approvisionnement. En 2025, l'ADEME et l'IGN ont réalisé une étude pour estimer au niveau français et régional le volume de haies bocagères qui représentent 10% du volume forestier hexagonal.



### ► Habiter bois en octobre

La campagne Habiter Bois, destinée à promouvoir le bois auprès des particuliers, sera organisée du **9 au 18 octobre 2026**. Architectes, maîtres d'ouvrage, artisans charpentiers, menuisiers et constructeurs bois proposent des visites de maisons neuves, rénovations, extension, aménagements où le bois a été utilisé majoritairement. Habiter Bois s'associe aux Journées Nationales de l'Architecture qui se dérouleront du 15 au 18 octobre.

> Pour plus d'informations, rendez-vous sur [www.habiterbois.fr](http://www.habiterbois.fr)

# Vis ma vie de Bûcheron

### ► Vis ma vie de bûcheron : saison 2026

Comme chaque année depuis **12 ans**, les forestiers de la région Auvergne-Rhône-Alpes donnent rendez-vous au public, pendant la période estivale, notamment mais aussi à l'automne, pour découvrir l'envers du décor d'un chantier forestier. Ces rendez-vous sont aussi l'occasion de découvrir la gestion des forêts, les métiers de la gestion et de l'exploitation forestière : techniciens forestier, opérateur sylvicole, bûcheron, conducteur d'engin forestier, en échangeant directement avec les professionnels du secteur.

> Une cinquantaine de dates sont proposées sur tout le territoire régional, **rendez-vous sur [vismaviedebucheron.org](http://vismaviedebucheron.org)** pour découvrir le programme.

### ► Chiffres 2025 sur le marché du chauffage au bois domestique

Observ'ER a publié en 2025 son étude de marché des appareils de chauffage domestique au bois. Au niveau national, le marché des appareils domestiques voit son activité en baisse depuis 2022 malgré une stabilisation de cette tendance en 2025 (avec un recul des appareils à bûche au profit d'une hausse des appareils à granulé). Auvergne-Rhône-Alpes reste la **2<sup>ème</sup> région après la Bretagne pour le marché des appareils de chauffage domestique au bois** avec 11% des ventes en 2025 et ce malgré une légère baisse des ventes enregistrée en 2024 (-1%). En région, les 3 ventes les plus importantes en 2025 concernent les chaudières automatiques et chaudières manuelles (à proportion égale de 19%) puis viennent les poêles automatiques (12% des ventes).

> Source : [energies-renouvelables.org/etudes-observer-2026](http://energies-renouvelables.org/etudes-observer-2026)

# FILIÈRE FORÊT-BOIS : LE RÔLE DES COLLECTIVITÉS



## ELU PROPRIÉTAIRE FORESTIER

Les collectivités territoriales telles que les communes, les départements ou encore les régions sont des propriétaires forestiers à part entière.

**En France métropolitaine, les forêts des collectivités représentent 16 % des surfaces boisées.**

Ces forêts font partie du patrimoine privé des collectivités et les élu.e.s veillent à leur bonne gestion. La majorité est gérée dans le cadre du régime forestier. Ce cadre réglementaire garantit la gestion durable des forêts dans une logique de multifonctionnalité : production de bois, réduction des risques, accueil du public et préservation de l'environnement. Une forêt à laquelle le régime forestier est appliqué est dite « forêt publique », par opposition aux « forêts privées » hors régime forestier. La mise en œuvre du régime forestier est assurée par l'**Office national des forêts (ONF)**, établissement public à caractère industriel et commercial.

La Charte de la forêt communale fait la synthèse de ce que les collectivités peuvent attendre de l'ONF dans le cadre de ses missions régaliennes, et de ce qu'elles peuvent lui demander en tant qu'entreprise contactée dans le respect des règles des marchés publics. La charte est le résultat d'une concertation entre l'ONF et les Communes forestières.

En forêt publique, les élus participent à la définition d'objectifs de gestion, en concertation avec l'ONF, et les valident. Ces objectifs sont retranscrits dans un document de gestion appelé aménagement (ou règlement type de gestion dans certains cas spécifiques). Les interventions en forêt publique découlent de cet aménagement.

A l'issue des élections municipales, alors que les collectivités sont en train de redéfinir les attributions des élus, il est rappelé dans ce dossier les nombreuses responsabilités des élus et des collectivités vis-à-vis de la forêt : un rôle de propriétaire forestier pour les collectivités concernées, un rôle d'aménageur du territoire qui doit tenir compte de la gestion des forêts et de leur sécurité, un rôle de médiateur pour sensibiliser à la multifonctionnalité de la forêt, un rôle économique avec la commande publique.

**En Auvergne-Rhône-Alpes, la forêt occupe 37 % du territoire, dont 20% de forêts publiques.**

Elles sont réparties entre les forêts domaniales (propriétés de l'Etat) pour un quart, et les forêts des collectivités pour les trois quarts.

Chaque année, il est observé un accroissement du patrimoine boisé des collectivités de la région de l'ordre de + **0,2 % par an**, ainsi que des surfaces intégrant le régime forestier.

dossier

## ELU AMÉNAGEUR

Les élus aménagent les territoires en organisant les espaces qui les composent, notamment les forêts. Leurs décisions et actions influencent la forêt publique et aussi pour partie, la forêt privée. Cela concerne la création ou l'entretien de voiries forestières, la restructuration foncière, la protection de secteurs à enjeux (biotopes sensibles, captages d'eau, risques naturels, paysages...) et d'une manière générale la prise en compte de la multifonctionnalité de la forêt.

Les élus peuvent intégrer les enjeux forestiers et l'usage du bois dans l'ensemble des politiques qu'ils portent ou soutiennent. Ainsi, le rôle d'aménageur est renforcé par la place centrale des **collectivités** dans l'éla-

Au-delà des espaces forestiers, les élus locaux sont souvent facilitateurs auprès des entreprises de la filière qui souhaitent se maintenir, s'implanter ou se développer (appui administratif, appui financier...), et participent activement à la structuration de la filière et au maintien des emplois et savoir-faire locaux par les politiques mises en œuvre.



► Découvrez la multifonctionnalité des dessertes forestières en vidéo

Aussi, l'élu est tenu d'assurer la sécurité de ses administrés : il prescrit l'exécution des

économiques de la filière ont travaillé au niveau national sur leur responsabilité sociale, avec la production de l'outil [utiliteparessence.fr](http://utiliteparessence.fr). A l'échelle régionale, de nombreux acteurs œuvrent à mieux faire connaître les enjeux de la gestion forestière, comme l'ONF avec les martélosopes destinés au grand public (voir l'article « *Le martéloscope de Villard-de-Lans* » sur le site de l'ONF), Fibois avec [vismaviedebucheron.org](http://vismaviedebucheron.org) ou [nuitsdesforets.com](http://nuitsdesforets.com), mais les élus locaux ont un rôle prépondérant, de proximité. Parmi les actions conduites, on retrouve les spectacles-débats « *Il était un bois* » construits par les Communes forestières avec des artistes. Les Modes opératoires voirie et autres démarches visant à éviter les conflits d'usage sur la desserte forestière lors des chantiers de récolte, animés par les territoires, les Communes forestières et Fibois en sont un autre. Nous pouvons aussi mentionner la création de visuels forestiers pour la campagne « *La Montagne... Respect !* », coordonnée par le Pôle d'excellence bois en lien avec plusieurs collectivités locales.

## ELU UTILISATEUR DE BOIS

De l'école à la salle des fêtes en passant par la mairie, l'élu est maître d'ouvrage et gestionnaire de bâtiments. En faisant appel au bois pour construire, rénover, réaménager ou se chauffer, l'élu valorise la filière dans sa globalité.

**Deux actions complémentaires sont à mener : augmenter la part de bois parmi les matériaux utilisés et favoriser les savoir-faire locaux.**

L'utilisation du bois local répond à des enjeux importants pour les collectivités : mobilisation de la ressource forestière, gestion durable des forêts, maintien du tissu économique local. En faisant le choix du bois local pour se chauffer ou pour construire, l'élu peut ainsi contribuer au développement de son territoire tout en participant à la lutte contre le changement climatique. De plus, l'élu a un rôle d'exemplarité vis-à-vis des maîtres d'ouvrages privés et des particuliers.

Le **Pacte Bois-Biosourcés** mis en place par Fibois permet d'accompagner 40 maîtres d'ouvrage à accroître la part de bois et de biosourcés dans les rénovations et constructions.

témoignage

► Gilles CIBERT,

Maire de Saint-Julien-Molhesabate (43)

« L'état des chemins ruraux des communes forestières est un sujet de plus en plus prégnant.



En effet, la mécanisation des coupes qui implique l'utilisation d'engins puissants, lourds et onéreux a des conséquences directes sur les chemins qui desservent les parcelles exploitées : les chantiers de coupe ne peuvent pas attendre que les conditions soient favorables. Conscients de ces situations pénibles à gérer, les élus de Haut-Pays-du-Velay Communauté ont mis en place une sorte de code de bonnes pratiques, ou mode opératoire (Mode'Op) grâce à l'association des communes forestières et Fibois.

La procédure permet, grâce à des déclarations préalables de chantier en mairie, de réaliser des états des lieux qui garantissent une remise en état après chantier. Chacun y trouve son intérêt avec l'idée qu'il vaut mieux prévenir que guérir. Cela fait un an et demi que la démarche est en place et on observe une amélioration de la situation même si nous restons très vigilants et impliqués dans le bon déroulement de ces procédures. //

boration des divers documents d'aménagement du territoire (documents d'urbanisme, chartes forestières de territoire, réglementation des boisements...).

Plusieurs territoires (intercommunalités, parcs naturels régionaux, syndicats mixtes) sont dotés d'une stratégie forêt-bois à l'échelle de groupements de communes. Ces stratégies forestières territoriales peuvent prendre la forme d'une **Charte forestière de territoire**, avec des comités permettant de mieux associer les acteurs de l'ensemble des domaines de la forêt et du bois.

mesures de sûreté en cas de danger ou de sinistre et joue un rôle essentiel en amont, pendant et après la crise. Les risques naturels (incendies, érosions, inondations...) sont pour partie liés aux massifs forestiers, et les changements climatiques tendent à renforcer ces risques.

## ELU MÉDIATEUR

L'économie forestière est largement méconnue de la part des citoyens, le contexte de changement climatique questionne la gestion des massifs forestiers. Les acteurs

► **Philippe DELORT,**  
Maire de Saint-Flour (15)



« A Saint-Flour, le choix du bois provenant du Massif central dans nos constructions publiques traduit une volonté claire : bâtir de manière plus durable, tout en valorisant une ressource locale et une filière qui fait vivre le territoire. »

La nouvelle crèche municipale « Les Roses des Vents » en est une illustration concrète : le projet répond à une démarche de Haute Qualité Environnementale, avec une extension réalisée en charpente bois et murs à ossature bois, isolés en fibres de bois issues de forêts locales gérées durablement. Il répond également à la certification Bois des territoires du Massif central, garantissant une traçabilité et une provenance des bois à 100 %.

L'approche a été facilitée car l'architecte, M. Boudet (cabinet IN6TU Architectes), avait dès l'origine engagé le projet vers une solution bois, avec une forte présence du bois naturel à l'intérieur pour créer une ambiance chaleureuse et confortable. La ville, accompagnée par les Communes forestières, a pu structurer ce choix pour l'intégrer de manière réglementaire et bénéficier du soutien de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, à hauteur de 90 000 €. //

Depuis 5 ans, il engage ses signataires sur des objectifs quantifiés selon quatre niveaux d'ambition :

- Bronze (10 %),
- Argent (20 %),
- Or (40 %),
- Platine (70 %),

Ces niveaux correspondant à la part de la surface de plancher intégrant des solutions bois-biosourcées, avec un minimum de 36 kg/m<sup>2</sup> en construction neuve et 10 kg/m<sup>2</sup> en réhabilitation. En contrepartie, Fibois AuRA assure un accompagnement technique in-

dividualisé : ateliers thématiques, visites de chantiers et partage de retours d'expérience entre signataires.

Les acteurs publics en sont le pilier : 18 collectivités territoriales et 2 aménageurs publics ont rejoint la démarche, avec un niveau d'engagement souvent très ambitieux : 9 d'entre eux au niveau Platine. Concrètement, sur leur période d'engagement respective, ces maîtres d'ouvrage publics représentent près de 300 000 m<sup>2</sup> de construction neuve, pour un volume minimum de 22 500 m<sup>3</sup> de bois à mobiliser, auxquels s'ajoutent

145 000 m<sup>2</sup> en réhabilitation, soit 3 000 m<sup>3</sup> supplémentaires. Au total, cela représente plus de 25 000 m<sup>3</sup> de bois intégrés dans des bâtiments publics, un débouché significatif pour la filière régionale.

Le Code de la commande publique encadre l'ensemble des achats des collectivités et il y est interdit de faire référence à une origine géographique, ou de mentionner une simple volonté de bois « local », il impose la libre concurrence et la non-discrimination. De ce fait, diverses solutions sont envisageables pour privilégier les ressources locales, telles qu'une demande en bois certifiés Bois des Alpes™, Bois des Territoires du Massif Central™, Bois de France, ou plus simplement en réalisant un travail de sourcing avec l'équipe de maîtrise d'œuvre choisie afin d'identifier les savoir-faire locaux et ainsi adapter la conception à des essences, produits et systèmes constructifs valorisant l'offre régionale (voir [boisdici.org](http://boisdici.org)). En complément de ces outils, le maître d'ouvrage public peut également utiliser une notation de l'impact environnemental en phase de consultation des entreprises en s'appuyant sur les données environnementales des fiches de déclaration environnementales et sanitaires (FDES) des produits et éléments bois. En effet, la construction bois est plus efficiente en s'entourant de l'expertise de bureaux d'études spécialisés.

## ELU AMBASSADEUR

L'élu assure un pont entre les enjeux de la filière forêt-bois et ceux de la société en gé-

► **Tony Bernard**  
Président de Thiers Dore et Montagne



« Nous avons voulu une construction exemplaire et innovante, qui s'inscrive dans un avenir durable. L'Ecopôle, lieu dédié aux services publics et au développement durable, accueille désormais les usagers depuis quelques semaines. »

L'usage de matériaux biosourcés et notamment de bois local était une évidence dans la construction d'un tel équipement. Des clauses spécifiques au bois ont été intégrées dans les marchés de maîtrise d'œuvre et de travaux : l'empreinte carbone des produits bois utilisés et leur traçabilité ont été des critères de notation des offres.

Grâce à ce projet, une dynamique a été instaurée sur le territoire du Puy-de-Dôme pour le réemploi, car c'est un des premiers chantiers où cela était demandé dans les marchés publics aux entreprises. Du bois de réemploi a d'ailleurs été utilisé dans la construction. Les filières doivent encore se structurer pour que l'usage de matériaux de réemploi et de bois local devienne la norme. L'ouverture de la recyclerie, dont le mode de fonctionnement est à construire, offrira un nouveau service aux usagers du territoire qui s'inscrit là encore dans une logique vertueuse de développement durable et de réduction des déchets. //

néral, via les compétences des collectivités. Des actions dédiées à la promotion de la filière et à la sensibilisation du **grand public** sont régulièrement organisées.

En Isère, l'année 2022 a vu la naissance d'un festival dénommé **Forestivités**. Porté par Fibois 38 et les Communes forestières, le festival est en partenariat avec toutes structures forestières intéressées (ONF, Fransylva, CNPF, Chambre d'agriculture) et de nombreuses collectivités (Département, intercommunalités, parcs naturels régionaux, villes), avec un soutien d'entreprises via le mécénat. Il permet au grand public, pendant 2 semaines fin octobre, de profiter d'une cin-

quantaine d'animations gratuites dispersées dans le département, dans une ambiance conviviale et festive pour mieux connaître la forêt et le bois. Il a été renouvelé en 2024 en Isère, en 2025 en Savoie, et il se tiendra en Isère et dans le Puy de Dôme du 17 octobre au 1er novembre 2026 - voir [forestivites.fr](https://forestivites.fr).



Dans un autre registre, plusieurs communes sont impliquées dans le programme « Dans

1000 communes la forêt fait école » porté par les Communes forestières afin de sensibiliser les plus jeunes aux enjeux forestiers. 27 forêts pédagogiques sont d'ores et déjà actives sur la région. Les enfants y deviennent acteurs de la forêt. Ils travaillent avec leurs enseignants ou encadrants pour acquérir des connaissances pratiques et théoriques sur la forêt. Les enfants se rendent régulièrement dans « leur forêt » pour la découvrir, rencontrer des usagers et des acteurs (professionnels de la filière forêt-bois, associations, chasseurs...), et mieux comprendre les enjeux forestiers dans leur territoire.

### AIDES RÉGIONALES À LA CONSTRUCTION BOIS

**La Région Auvergne-Rhône-Alpes soutient les communes qui construisent ou rénovent en bois local.**

Dans le cadre du **Plan forêt-bois 2023-2027**, une aide couvre 20 % du coût du lot bois (fourniture et pose), pouvant atteindre 30 % si le projet valorise de l'épicéa scolyté ou des feuillus. Le plafond est fixé à 50 000 €, pour un minimum de dépenses éligibles de 15 000 € HT.

► **Conditions clés** : le bois doit provenir de la région ou des massifs limitrophes, être transformé en Auvergne-Rhône-Alpes et posé par des entreprises locales. La demande doit être déposée avant le démarrage des travaux du lot bois.

Des **aides complémentaires** existent.

C'est le cas à l'échelle nationale avec une bonification pour les matériaux biosourcés dans le cadre du Fonds vert. C'est aussi le cas sur certains départements (conseils départementaux, DETR - Dotation d'équipement des territoires ruraux, DSIL - Dotation de soutien à l'investissement local), avec des critères d'éligibilité et des taux d'intervention variables qui tiennent notamment compte du recours au bois, de son origine, du type d'utilisation (bois de structure...), voire des produits bois utilisés (essences particulières, bois scolyté).

### ► Hervé BOSSON

1er adjoint à Saint-André de Boège (74)

« Je suis heureux de constater que la Haute-Savoie compte le plus grand nombre de Forêts pédagogiques en région Auvergne-Rhône-Alpes. »

Tout a commencé à Saint-André de Boège, avant même le programme national : nous avons organisé une plantation dans une parcelle où chaque élève avait sa propre ligne de plantation, avec son nom inscrit au sommet. Cette organisation concrète a immédiatement créé un lien fort, les enfants revenant régulièrement pour suivre la croissance de leur plant. Cette envie d'apprendre nous a convaincus de nous intégrer au programme « Dans 1000 communes, la forêt fait école » porté par la Fédération nationale des Communes forestières.



Le succès de notre Forêt pédagogique réside dans son accessibilité et son adaptation. Si le projet cible officiellement les CM1 et CM2, il ouvre ses portes dès le CP. C'est le cas à Saint-André de Boège, avec tous les niveaux confondus. Pour garantir une pédagogie efficace, nous séparons systématiquement les groupes d'âge : on ne parle pas de la forêt de la même manière à des CP qu'à des CM2, et l'attention n'est pas la même. Cette organisation fonctionne parfaitement. Au-delà des sorties scolaires, le résultat le plus marquant est l'inversion du rapport parent-enfant : ce sont désormais les enfants qui, le week-end, emmènent leurs parents découvrir la forêt pour leur montrer ce qu'ils ont réalisé. Ils sont fiers de leur projet, et c'est cette fierté qui garantit la pérennité de l'engagement des familles envers la forêt. C'est comme cela que la forêt devient, pour eux, un lieu de vie et de transmission. //

FOCUS

➤ **Ville et aménagement durable**

# VAD et FIBOIS AURA : un partenariat structurant la région

Ville & Aménagement Durable est un acteur clé de la transition écologique du secteur de la construction et de l'aménagement en Auvergne-Rhône-Alpes qui s'appuie sur un réseau de professionnels multimétier en mobilisant l'ensemble de la filière. Avec plus de 450 adhérents, VAD agit avec la force du collectif pour ensemble, s'informer, se former, débattre et pour faire évoluer les pratiques.

Depuis plusieurs années, VAD et Fibois AuRA unissent leurs expertises pour accélérer cette transition. Ce partenariat est à la fois stratégique et opérationnel et s'articule autour de trois axes majeurs :

➤ **La formation, un levier pour monter en compétences**

VAD et Fibois, tous deux organismes de formation, collaborent étroitement pour proposer des modules complémentaires et adaptés aux besoins des professionnels. VAD sollicite notamment l'expertise de Fibois pour ses formations sur les matériaux biosourcés, renforçant ainsi les compétences des acteurs locaux en matière de conception et de mise en œuvre du bois dans la construction.

➤ **Un engagement commun pour les matériaux biosourcés**

VAD est signataire du Pacte Bois Biosourcé aux côtés de Fibois, pour favoriser l'utilisation du bois dans les projets. Chaque année, les deux structures organisent une visite partenariale dédiée à la découverte de réalisations exemplaires, permettant aux acteurs du territoire de s'inspirer des meilleures pratiques et d'échanger sur les enjeux de la filière bois.

➤ **Le réemploi, un enjeu clé pour la région**

Acteur structurant sur le sujet du réemploi des matériaux, VAD porte une action collective ambitieuse et fédératrice pour la filière construction (<https://www.ville-amenagement-durable.org/Reemploi>). Les actions déployées par VAD suivent une feuille de route intégrant formations, retours d'expériences, production d'outils, groupes de travail, observatoire régional, etc. Depuis 2026, VAD et FIBOIS travaillent en coopération renforcée sur le bois de réemploi avec le centre technique CERIBOIS, dans le cadre de la déclinaison régionale de la COP Bâtiment. Ensemble, ils accompagnent les professionnels en identifiant les freins et en proposant des solutions concrètes pour faciliter l'intégration du bois de réemploi dans les projets.



**Vers une filière toujours plus vertueuse**

Ce partenariat illustre la volonté de VAD et de Fibois de fédérer les acteurs autour d'objectifs communs : réduire l'empreinte carbone du bâtiment, développer des filières locales vertueuses, et former les professionnels aux enjeux de demain. Une collaboration qui, année après année, renforce l'ancrage du bois comme matériau d'avenir en Auvergne-Rhône-Alpes.

FORMATION

➤ **Un acteur du réemploi**

# La boiscyclerie à Faverges

La Bois'Cyclerie est une association reconnue d'intérêt général porteuse d'une matériauthèque située à Faverges (74) spécialisée dans le bois de récupération depuis 2021. L'association part d'un projet de récupération de bois d'œuvre issu des chantiers de démolition, de rénovation ou des dons de particuliers.



©Bois'Cyclerie

Le bois collecté est analysé sur son potentiel de réemploi puis stocké, préparé en retirant les clous, agrafes, objets métalliques et autres impuretés, avec des bénévoles en accompagnement de personnes en situation de handicap. La phase de préparation s'achève par des actions de brossage – dégauchissage - rabotage via l'atelier de menuiserie de l'association. Enfin, le bois transformé peut être vendu aux artisans professionnels et aux particuliers.

L'objectif de ce projet répond aux trois volets du développement durable :

➤ **Economique** : implantation d'une matériauthèque créant des emplois sur le territoire et des partenariats avec des artisans locaux (menuisiers, ébénistes, charpentiers)

➤ **Environnemental** : économie circulaire et de réduction des déchets par un allongement de la durée de vie et une fabrication 100 % en réemploi et locale

➤ **Social** : forte activité bénévole et dans une démarche locale d'inclusion par l'accompagnement de personnes en situation de handicap

Aujourd'hui, l'association compte 200 adhérents et a pu collecter en 3 ans près de 100 tonnes de bois. Elle cherche de nouveaux locaux sur le territoire des Sources du Lac d'Annecy pour poursuivre l'aventure et sensibiliser le plus grand nombre de professionnels et institutions dans son projet innovant de réemploi du bois dans une démarche d'Economie Circulaire Locale, Sociale et Solidaire.

**ACTU** : La Bois'CYCLERIE accueille le 23 juin un atelier immersif sur le réemploi du bois à destination des professionnels en partenariat avec Fibois AuRA & VAD.

➤ **Coordinateur : Sébastien AUGIER, [laboicyclerie@gmail.com](mailto:laboicyclerie@gmail.com)**

# portrait

## MARINETTE FEUILLADE

[ Déléguée générale de Fibois AuRA, Lyon (69) ]

### En quelques mots, votre parcours ?

Ingénieure agricole ayant eu un parcours d'accompagnement dans l'élevage en Bourgogne, dans les fruits et légumes en Rhône-Alpes, en Languedoc Roussillon et en Provence Alpes Côte d'Azur puis dans le développement de l'agriculture biologique en Rhône-Alpes, j'avais à cœur, après 10 ans d'expérience dans la bio, de poursuivre mon activité au bénéfice d'une filière vertueuse en matière environnementale. L'expérience de Munich dont les zones de captage d'eau potable sont recouvertes de forêt et d'agriculture bio m'avait marquée ! Le conseil d'administration de Fibra, l'interprofession régionale de Rhône-Alpes, m'a fait confiance en 2013 alors que je ne connaissais pas la filière, estimant qu'il y avait beaucoup de similitudes entre l'agriculture biologique et la filière forêt-bois. Je confirme que ce sont deux parents pauvres de la politique agricole commune alors que ce sont des filières clés de la transition écologique, des filières créatrices d'emplois non délocalisables, des filières qui misent déjà ou ont à miser sur la valorisation en circuits courts et sur un dialogue avec les citoyens-consommateurs en sensibilisant sur l'offre locale.



### Qu'est-ce qui a marqué votre parcours à Fibois ?

Tout d'abord, la coopération entre les interprofessions régionales, fédérées au sein de France Bois Régions devenu Fibois France, un réseau riche de compétences diverses, réactif au plus près des acteurs économiques, généreux dans les échanges entre régions. Grâce au soutien de France Bois Forêt et de la Région, nous avons pu créer un réseau de prescripteurs bois construction, dont un nouveau poste à Lyon dès 2014.

La filière souffrait et souffre encore d'une méconnaissance que ce soit auprès de l'aval de la filière ou du grand public. Pour les maîtres d'ouvrage et les maîtres d'œuvre, il me semblait essentiel de faire connaître la disponibilité en bois de la région, ressource locale et renouvelable, d'où l'édition de catalogues et annuaires aujourd'hui digitalisés sur le site boidici.org. Pour le grand public et les élus, il était important de valoriser la multifonctionnalité de la forêt et les nombreux usages des bois, d'où la mise en ligne du site questionsforet.com et l'édition du magazine Mention Bois que vous tenez entre vos mains, un magazine trimestriel entièrement rédigé par l'équipe de Fibois, adressé à 10 000 destinataires pour valoriser les acteurs, les produits, les aménités de la filière... D'autres vecteurs de communication ont été créés depuis par le réseau interprofessionnel comme Vis ma vie de bucheron, les Forestivités... et nous avons créé un nouveau poste de chargé de communication en 2022.

Aussi, ce qui a marqué ces douze années, c'est l'amélioration de la coopération avec les interprofessions départementales qui s'appellent désormais Fibois (hormis Savoie-Haute-Savoie) et bien sûr la fusion entre Auvergne Promobois et Fibra fin 2017.

Les deux structures régionales avaient des profils très différents (8 départements versus 4, 6 interprofessions départementales versus un seul niveau régional) avec un même poids économique. Malgré les différences, nous avons réussi la fusion en apportant davantage de services à tous les acteurs économiques, l'interprofession régionale tente d'homogénéiser les actions au niveau des 12 départements en venant en appui des interprofessions départementales, le pôle Auvergne a été renforcé avec un poste bois énergie, et une mission compétitivité-innovation a été mise en place dès 2017. Depuis 2023, nous avons renforcé le pôle emploi-formation grâce à l'école supérieure du bois et son programme Up Fib, pour accompagner les entreprises dans le recrutement, la fidélisation, la transmission...

Enfin, tout ceci n'a été possible qu'avec la confiance de partenaires financiers comme la Région Auvergne-Rhône-Alpes, la DRAAF, l'ADEME, la DREETS dont je salue le professionnalisme et l'engagement des agents avec qui il a été agréable de travailler.

J'ai un regret : celui de ne pas avoir vu aboutir le projet de bâtiment démonstrateur du bois et des biosourcés à Lyon Confluence, un lieu idéal pour valoriser le bois et la forêt auprès des citadins sur un espace qui nous était réservé par la SPL Confluence !

### Quels sont selon vous les grands enjeux à venir ?

Pour moi, les grands enjeux de la décennie à venir sont d'aider la forêt à s'adapter aux changements climatiques, de sécuriser les entreprises en termes d'approvisionnement, de continuer à valoriser la hiérarchie des usages des diverses qualités de bois, de poursuivre l'acculturation du grand public et de ses représentants sur les questions forestières, mais aussi de poursuivre l'organisation nationale de la filière, pour la crédibiliser vis-à-vis des Pouvoirs Publics et mieux répartir les fonds de développement. Il est important que l'Etat et les collectivités pérennisent leur engagement vis-à-vis de cette filière essentielle, la COP régionale et le contrat de filière donnent la voie...

### Un mot pour votre successeur ?

Comme moi en 2014, Anthony Collet ne vient pas de la filière, il apportera de nouvelles expertises, notamment en marketing, il pourra s'appuyer sur un conseil d'administration représentatif de tous les maillons, 8 membres du bureau très engagés dans la vie de l'interprofession régionale, une équipe experte sur tous les sujets d'une interprofession, et des partenaires financiers qui nous font confiance. Je lui souhaite de trouver autant de plaisir que moi à découvrir et accompagner cette belle filière.

### Et la suite pour vous ?

Dans l'immédiat, je vais reprendre mes études pour une année de sciences politiques, et accroître mon temps de bénévolat au profit de l'agriculture biologique paysanne et de l'habitat participatif (où le biosourcé est parfois oublié), mais je compte aussi prendre du bon temps sur les petites routes à vélo ou à pied sur les chemins et lire...

## au programme

<b>Mardi 16 juin</b>	Assemblée générale de Fibois AuRA <i>Lempdes-sur-Allagnon</i>	<b>Dimanche 13 septembre</b>	Fête de la Forêt et du Bois de la Loire <i>Chalet des Alpes, Croix de Chaubouret</i>
<b>Mardi 23 juin</b>	Atelier Réemploi à la Boisyclerie <i>Faverges</i>	<b>Vendredi 25 septembre</b>	Journée régionale à destination des professionnels du bois bûche
<b>Juin à octobre</b>	Vis ma vie de bucheron <i>Dates et lieux à retrouver sur www.vismaviedebucheron.org</i>	<b>Vendredi 9 au Dimanche 18 octobre</b>	Habiter Bois
<b>Mardi 30 juin</b>	Formation Responsabilité sociétale des entreprises du bois	<b>Samedi 17 octobre</b>	Journée d'ouverture du festival Forestivités en Puy-de-Dôme <i>Clermont-Ferrand</i>
<b>Samedi 11 et Dimanche 12 juillet</b>	Grande Fête de la Forêt et du Bois du Rhône <i>Claveisolles</i>	<b>Dimanche 18 octobre</b>	Journée d'ouverture du festival Forestivités en Isère <i>Parc de la Poya, Fontaine</i>
<b>Vendredi 3 juillet</b>	Colloque « Economie & écologie : quels sont les véritables coûts de la construction bois ? » <i>Vaulx-en-Velin</i>		
<b>Judi 10 au Samedi 19 septembre</b>	Exposition "Espaces à vivre, bois français et design" <i>Bibliothèque Historique de la Ville de Paris, Paris</i>		



### OFFRE DE FORMATION

> Fibois Auvergne-Rhône-Alpes est certifiée Qualiopi pour son activité de formation. Découvrez nos actualités sur notre site, rubrique Construction > Offre de formation.

## LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE DES ENTREPRISES DE LA FILIÈRE BOIS EN AUVERGNE RHÔNE-ALPES



Chiffres issus de l'étude ACSEL - Banque de France - mai 2026 commandée par Fibois AuRA

### RÉPARTITION DES SECTEURS D'ACTIVITÉ

- Bâtiment (63,7%) ● Industries (20,4%) ● Exploitation forestière et sylviculture (19%) ● Commerce (15,9%)



### LA RÉGION AURA DANS LA FILIÈRE NATIONALE

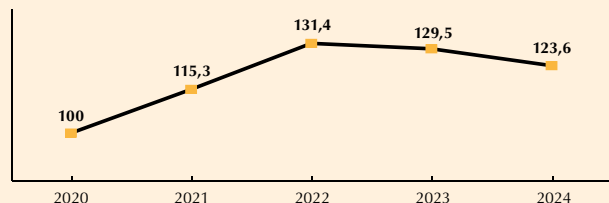
18 % des entreprises  
17 % des effectifs  
17 % de la valeur ajoutée

## évolution de 2020 à 2024

**NOMBRE D'ENTREPRISES : +9,2 %** (24 710 entreprises en 2024) **EFFECTIFS : +6,9 %**

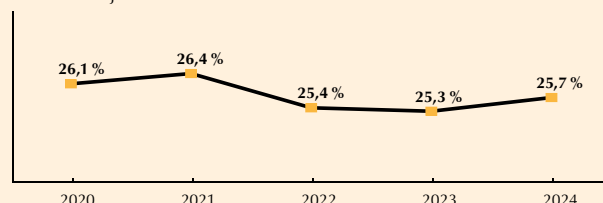
### ÉVOLUTION DU CA (base 100 en 2020) : +23,6 %

CA : Chiffre d'affaires



### ÉVOLUTION DU TAUX DE VA (VA/CA)

VA : Valeur Ajoutée



**SALAIRE MOYEN : +15,7 %**

**VA/SALARIÉ : +13,8 %**

**TRÉSORERIE NETTE MOYENNE EN 2024 : 44,4 jours**

Avec près d'un dirigeant sur six âgé de plus de 60 ans (15,4 %), la transmission d'entreprise devient un enjeu crucial pour l'avenir de la filière.



COUP DE CŒUR  
DU PUBLIC 2026

# DÉCOUVREZ LES LAURÉATS DU PRIX RÉGIONAL DE LA CONSTRUCTION BOIS 2026

Et votez pour votre coup de cœur avant le 30 septembre !



## ➤ PÔLE DE L'ENTREPRENEURIAT, Saint-Genis-Pouilly (01)

Lauréat de la Catégorie  
« TRAVAILLER, ACCUEILLIR »

**Maître d'ouvrage :** Communauté de Communes du Pays de Gex (01) • **Architecte :** Ajeance (67) • **Bureau d'études structure bois :** Gustave Ingénieur Bois (74) • **Bureau d'études thermiques :** Solares Bauen (67) • **Économiste :** Echoes (67) • **Entreprise bois :** Rubner Construction Bois (69)

Crédit photo : ©Gustave Ingénieur Bois



## ➤ ÉCOLE MATERNELLE DU CÈDRE, Coublevie (38)

Lauréat de la Catégorie  
« APPRENDRE, SE DIVERTIR »

**Maître d'ouvrage :** Commune de Coublevie (38) • **Architectes :** Mandataire : Gallet Architectes (69), Associé : Atelier de la Place (38) • **Bureau d'études structure bois :** Bois Conseil (38) • **Bureau d'études thermiques :** Adret (05) • **Économiste :** IDE de Projet (38) • **Entreprises bois :** SDCC (38), Paret (38), Proponnet (38) • **Fournisseur de bois :** Scierie Blanc

Crédit photo : ©Sandrine Rivière



## ➤ RÉHABILITATION DE L'IMMEUBLE KENNEDY, Bourg-en-Bresse (01)

Lauréat de la Catégorie  
« RÉHABILITER UN ÉQUIPEMENT »

**Maître d'ouvrage :** Grand Bourg Agglomération (01) • **Entreprise générale mandataire :** Léon Grosse (69) • **Architectes :** Jacques Gerbe & Associés (JGA) (01), Archigroup (69) • **Bureau d'études structure bois :** Chapuis Structures (01) • **Bureau d'études thermiques :** CET Ingénierie (69) • **Économiste :** Cyprium (69) • **Entreprise bois :** Allouis Face Intec (01) • **Fournisseur de bois :** Arbosphère (74)

Crédit photo : ©Jacques Gerbe & Associés - JGA

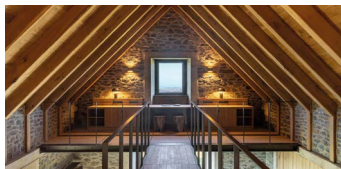


## ➤ RENAISSANCE VERNACULAIRE, Saint-Martin-d'Uriage (38)

Lauréat de la Catégorie  
« RÉHABILITER UN LOGEMENT »

**Maître d'ouvrage :** Particulier • **Architecte :** Atelier Joëlle Personnaz (38) • **Bureau d'études structure bois :** Soraectec (38) • **Économiste :** Atelier Joëlle Personnaz (38) • **Entreprises bois :** Les Hauts-Charpentiers (38), Menuiserie Passavant (38) • **Fournisseurs de bois :** Scierie Barthélémy (38), Scierie Bottarel (38), Lalliard (74)

Crédit photo : ©Annie Frenot



## ➤ RÉHABILITATION D'UN BURON, Fontanges (15)

Lauréat de la Catégorie  
« AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR »

**Maître d'ouvrage :** Particulier • **Assistance à maîtrise d'ouvrage :** Onze Cinquante (92) • **Architecte :** Atelier Camino (15) • **Entreprise bois :** Romain Grenier Menuiserie (15) • **Fournisseurs de bois :** Gedimat Lafon (15), Scierie Chalbos Murat (15), Scierie Lhéritier (15)

Crédit photo : ©Pierre Soissons



## ➤ PASSERELLE DU FORON, Taninges (74)

Lauréat de la Catégorie  
« AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR »

**Maître d'ouvrage :** Commune de Taninges (74) • **Architecte :** Agence Cloutier Simon (74) • **Bureau d'études structure bois :** Gustave Ingénieur Bois (74) • **Entreprise bois :** LP Charpente (74) • **Fournisseur de bois :** Commune de Taninges (74)

Crédit photo : ©Agence Cloutier Simon



## ➤ CABINE DES BAINS, Villard-de-Lans (38)

Lauréat de la Catégorie  
« HABITER UNE MAISON »

**Maître d'ouvrage :** Particulier • **Architectes :** Gasnier Eco (38) • **Entreprises bois :** Charpente Couverture du Grésivaudan (38), Art et Bois Ingénierie (78), JD Menuiserie (38), Menuiserie André (26) • **Fournisseurs de bois :** Mauris Bois (38), Scierie Sillat (38), Scierie Barthélémy (38)

Crédit photo : ©Hugo Gasnier



## ➤ GRANDE HALLE DU RÉEMPLOI, RECYCLERIE, Rillieux-la-Pape (69)

Lauréat de la Catégorie  
« COUP DE CŒUR DU JURY 2026 »

**Maître d'ouvrage :** Groupe Emploi Innovation Métropole (69) • **Architecte :** Lieux FAUVES (69) • **Bureau d'études structure bois :** Gustave Ingénieur Bois (74) • **Bureau d'études thermiques :** Cabinet Strem (69) • **Économiste :** Cabinet Denizou (69) • **Entreprise bois :** Vouillon (71) • **Fournisseurs de bois :** Prolignum (25), Descouvières (25), Euro Lamelle (74)

Crédit photo : ©Lieux FAUVES